



© Mokhammad Edjiaci/CIFOR

Fiche descriptive de la niche d'innovation

Gestion et la sécurisation foncière par contractualisation (SécuFon)

1. Présentation de l'innovation



Cas d'innovation

Dispositif PROTOCADASTRE de mise en réseau des propriétaires terriens d'une part et des agriculteurs-locataires d'autre part en vue de faciliter une allocation et une gestion objective des terres agricoles dans un terroir



Domaine d'application de l'innovation

Gestion et sécurisation de la terre



Localisation de l'innovation

Mayo-Ladé, Boumédjé et Rabingha dans la commune de Lagdo



Type d'innovation

Innovation Technique



Porteurs de l'innovation

- PASGIRAP

1. Coordonnées GPS de la parcelle

Numéro	Latitude	Longitude
1	8,997423	13,527401
2	8,997437	13,527407
3	8,997636	13,526891
4	8,998731	13,52701
5	8,999649	13,527091
6	8,00036	13,525763

© Thierry Tcheunga/CIFOR-ICRAF



2. Problème central auquel répond l'innovation

Dénomination du problème central

Dans la région du Nord Cameroun, une recrudescence des conflits liés à la terre du fait de la location tacite est observée.

Brève explication du problème (causes, difficultés ou contraintes, ...)

Les causes de ces conflits sont la double/triple location de la même parcelle agricole par les propriétaires, la mauvaise délimitation des parcelles des propriétaires terriens, les abus des locataires, le non-respect des pistes à bétail par les transhumants.

3. Émergence et évolution de l'innovation

Conception et mise en œuvre

L'idée de conception du PROTOCADASTRE est née en 2018 suite à une étude conduite par le projet PASGIRAP sur le mécanisme d'accès au foncier agricole.

Le PROTOCADASTRE a effectivement été mis en place dans la région du Nord Cameroun en 2018 avec le projet PASGIRAP dans le cadre de l'approche SécuFon. Il s'agit d'un ensemble de règles d'accès et de gestion des ressources entre plusieurs parties prenantes (propriétaire, locataire, chef traditionnel, notabilité coutumière). C'est un

instrument de sécurisation efficace du foncier et des RN. L'aboutissement du processus de location devrait passer par quatre principales activités :

- Identification des propriétaires et levée des superficies des parcelles et des coordonnées avec un GPS ;
- Recensement et identification des potentiels locataires ;
- Élaboration du procès-verbal du droit d'usage des terres ;
- Signature du contrat de location entre propriétaire et locataire avec l'implication du chef du village et de la notabilité coutumière (ceci pour réduire le risque de conflit).

Le projet ABC PADER de la GIZ a prévu dans ses actions la capitalisation des acquis du Protocadastre, précisément par la promotion des contrats à moyen terme (2-5 ans) et l'accompagnement des femmes pour l'élaboration de contrats de location des terres à long terme.

4. Les appuis reçus au long de la trajectoire de l'innovation

Les organisations ayant appuyé l'innovation

- Le projet PASGIRAP
- La GIZ/ABC PADER
- La commune de Lagdo

Les dates et faits marquants de l'évolution de l'innovation

2018 : Étude conduite par le PASGIRAP sur le mécanisme d'accès au foncier

2018 : Lancement du PROTOCADASTRE dans les communes de Mindif et de Lagdo (Rabingha, Mayo-Ladé et Boumédjé)

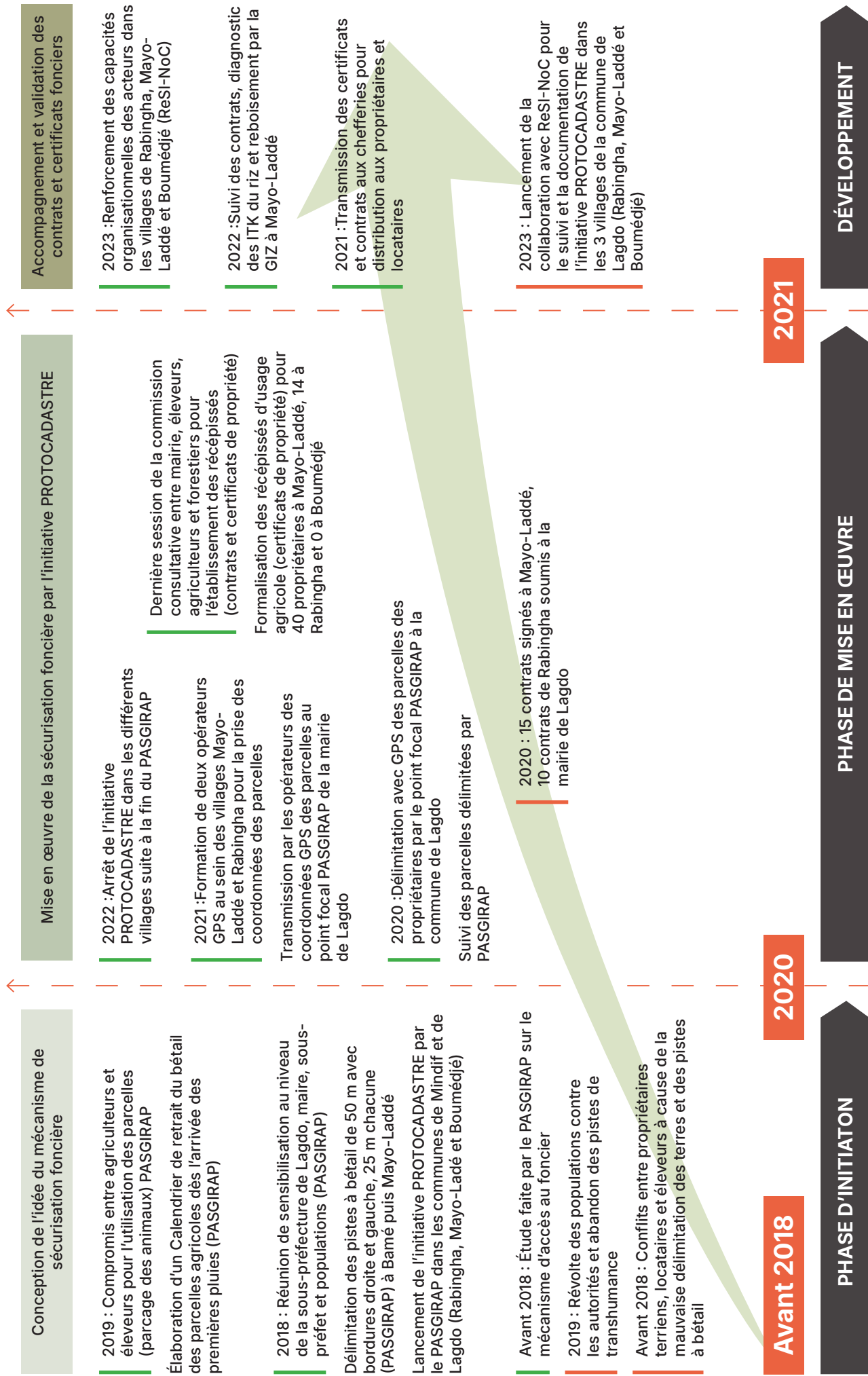
2018 : Structuration des Comités Villageois de Concertation (CVC) pour le suivi des activités sur le terrain avec un Bureau Directeur au sein duquel le chef du village est conseiller.

2019-2020 : Transmission des documents de procès-verbaux et contrats à la commune de Lagdo pour archivage

2020 : Promotion des contrats à moyen terme par ABC PADER

2021 : Accompagnement des femmes à l'élaboration des contrats de location des terres par ABC PADER

Trajectoire de l'innovation



LÉGENDE :

Éléments de contexte

Éléments de service

Les appuis clés perçus par les acteurs des Niches d'Innovations

- **Renforcement des capacités** dans élaboration des contrats de bail ;
- **Sensibilisation et échange de nouvelles connaissances** sur le PROTOCADASTRE ;
- **Amélioration de l'accès aux ressources** des terres à exploiter ;
- **Articulation de la demande** : besoin en terres par les locataires.

- La considération du contrat de location par certains locataires véreux comme un certificat de vente ;
- La réticence de certains propriétaires à se faire enrôler dans le dispositif ;
- Les plaintes de certains propriétaires d'être exclus par le président du CVC de l'adhésion dans le dispositif ;
- La difficulté à impliquer les femmes mariées détentrices de terres dans le dispositif du fait que leurs parcelles sont la propriété de leurs époux ;
- Le faible niveau d'implication et de motivation des agents communaux impliqués dans le dispositif ;
- Les connaissances limitées sur le niveau de perception des populations quant à l'adhésion au PROTOCADASTRE.

5. Les problèmes rencontrés et les solutions identifiées

1. Liste des problèmes majeurs

- Un mauvais casting a été fait pour l'identification des propriétaires terriens à Boumédjé, ce qui serait la principale cause de l'échec dans ce terroir ;
- La majorité des propriétaires identifiés à Boumédjé ne disposaient pas suffisamment de terres pouvant être louées : leur disponibilité ne satisfaisait pas à leur besoin ;
- Une asymétrie d'informations sur l'objectif même du Protocadastre à Boumédjé et ailleurs dans les autres terroirs a été une réalité : certains propriétaires terriens se sont fait recenser parce qu'ils voulaient plutôt sécuriser leur terre (à travers le certificat de propriété qui était prévu d'être élaboré dans le processus) ;
- La non-conformité des contrats transmis à la commune du fait de l'absence de signature d'une des parties prenantes. Plus de 10 contrats non conformes provenant de Rabingha avaient été transmis à la commune ;
- La passivité de la commune à prendre à bras-le-corps la pérennisation du PROTOCADASTRE ;
- Le faible niveau de suivi de la commune pour la mise en œuvre du PROTOCADASTRE ;
- Une possibilité d'expropriation bien que le contrat soit formel ;
- Le faible niveau de compréhension des parties prenantes sur le contenu du PROTOCADASTRE du fait d'une sensibilisation limitée ;

Les solutions mises œuvre (ou à mettre en œuvre)

- Refaire l'identification des propriétaires terriens à Boumédjé en précisant les superficies disponibles ;
- Intensifier la sensibilisation sur le PROTOCADASTRE aux propriétaires, locataires et toutes les autres parties prenantes ;
- Veiller à la présence de toutes parties prenantes avant la signature d'un contrat pour en assurer la conformité ;
- Redynamiser les agents de la commune de Lagdo pour assurer la pérennité de l'initiative PROTOCADASTRE (sensibilisation, renforcement des capacités) ;
- Redynamiser les membres des CVC et les former à la gestion des comités et aux outils du PROTOCADASTRE ;
- Collecter les informations au sein des différents villages pour analyser la perception des communautés sur leur adhésion ou non à l'initiative PROTOCADASTRE.

6. Perspectives

- Implémenter le PROTOCADASTRE dans des terroirs typiquement ruraux où la course à l'urbanisation est très faible, et avec des terres agricoles abondantes et disponibles.

Le Projet ReSI-NoC

Le projet ReSI-NoC vise à renforcer les systèmes d'innovation agro-sylvo-pastorales économiquement rentables, écologiquement durables et socialement équitables dans la région Nord Cameroun. Le projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ICRAF-CIFOR-CIRAD-IRAD.

Soixante (60) niches d'innovations ont été identifiées par le projet. Douze (12) ont été caractérisés et huit (8) ont été accompagnés par le projet.

Nous remercions tous les producteurs, conseillers et techniciens qui ont pris le temps de participer aux entretiens et focus-group dans le cadre de ce travail de recherche.

Collecte et analyse de données : Berthe Mewo (Junior Scientist, projet ReSI-NoC)

Comité de rédaction : Thierry Tchuenga, Hervé Boukoua, Jules Trevor Kegni (CIFOR-ICRAF), Saïfoullah Dairou (IRAD), Syndhia Mathe (CIRAD)

Edition : Laureanne Mefan (CIFOR-ICRAF)

Contact : Projet ReSI-NoC, IRAD-Garoua Tel: +237 677 57 32 22 E-mail: icraf-garoua@cifor-icraf.org